



**PROCES VERBAL DU
COMITE DE GESTION
DU 13 octobre 2015**

PRESENTS :

Pour la MGEN

J. Marie CARILLO - Pierre CHERBERO - Michel FALVET - Valérie ELICALDE -Valérie PLAISANCE

Pour le club

Nadine AMBIELLE - Baï-Sa ARTOLA- Josy DOUTOUMA - Claude IRIGOYEN - Albert SCORDIA

A L'ORDRE du JOUR

RELOGEMENT : Convention de mise à disposition de la résidence ARGIA. Domaine de PLANCOUSUT à BIARRITZ

- Points pratiques d'occupation du siège de la MGEN à la nouvelle adresse d'ANGLET

_ Questions diverses

Examen détaillé de la convention

-Mise à disposition de 3 salles d'activités dans l'établissement de la résidence ARGIA

Après de longues recherches dans diverses associations (le prix de leur location se trouvant trop onéreux) l'atelier reliure utilisant un matériel lourd, encombrant et personnel , ne pourra pas être relogé. En attendant il sera stocké dans le garage d'un adhérent.

Forfait de la mise à disposition des locaux

Il est établi que l'adhésion individuelle à l'association PEP64 est de 10 euros par adhérent du Club des retraités MGEN64.

Il est convenu que l'utilisation des locaux se fera sur la base de 5 euros par personne utilisant les structures .Un forfait aux consommables est proposé au tarif de 600 euros par an.

Les 600euros peuvent être payés par le club qui assure également le loyer du local de la villa SION.

OCCUPATION DES LOCAUX DU SIEGE

Permanence : Le mardi de 14h à 16h

Comité d'animation : Le vendredi de 14h à 15h30

Question diverses

-Stockage des archives du club ? Un espace dans les placards sera mis à notre disposition.

-Destruction des anciennes archives ? Une adresse : ELISE ATLANTIQUE à Hendaye , la section assurera leur transport.

-Les adhérents seront prévenus rapidement du changement de local par le bulletin de la mutuelle et par internet.

-Les adhérents de la MGET (mutuelle générale de l'environnement et du territoire) seront adhérents d'office de la MGEN.

-La note de frais du club trop ancienne mériterait d'être rajeunie. Ce qui sera fait prochainement.

L'inauguration de la section devrait avoir lieu le 30 octobre 2015 à 18H 30

L'assemblée générale de notre club est prévue pour le mardi 1^{er} décembre, elle se tiendra au LYCEE HOTELIER de BIARRITZ

HORAIRES : - 9h 30 : AG de 2FOPEN

- 10H30 : AG du club MGEN

Le L.H assurera notre apéritif traditionnel pour 15 euros par personne.

Ainsi, tous ensemble nous fêterons les 100 ans de notre doyenne Mme BASSET.

La secrétaire Baï-Sa ARTOLA